

tellect, la discipline de nos pensées, la vraie direction de notre volonté, voilà le moyen, le premier moyen auquel il faut recourir. L'éducation est donc le levier puissant avec lequel l'on peut porter la société à son plus haut point d'élévation, et l'y tenir pure et saine. Mais au lieu d'être un bienfait l'éducation serait un fléau, si elle ne reposait pas sur une base solide, la seule base solide qui puisse jamais lui servir d'appui, la religion et la morale : la religion, disons-nous, non pas le fanatisme, mais la religion dans sa vérité et sa pureté, celle qui consiste en deux préceptes aussi simples que sublimes, l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Lorsqu'elle est assise sur un tel piédestal, l'éducation peut bien, outre la haute influence spirituelle et intellectuelle qu'elle exerce, être appliquée à nos besoins temporels les plus immédiats. Lorsqu'une fois elle a placé l'homme dans la bonne voie, et qu'elle y dirige ses pas, il est essentiel de mettre à contribution toute son énergie, afin de le rendre utile à lui-même et à la société.

L'on ne pouvait, pour y parvenir, songer à un moyen plus efficace, qu'un bon système d'éducation, non pas pour le petit nombre, mais accessible à tous. Partant de ce point, l'on voit de suite, qu'indépendamment de ce qu'elle est la sauve-garde des institutions libres, son action doit produire d'autres résultats importants. Elle élève le caractère moral du peuple collectivement, elle élève aussi le caractère individuel de chaque membre de la société; l'homme devient meilleur, et par conséquent, l'état de la société s'améliore. Les devoirs de l'homme envers son créateur, ce qu'il doit à son gouvernement, et les règles d'après lesquelles il se conduira vis-à-vis de ses semblables, seront sacrées ou sans poids à ses yeux, à proportion de la culture du sentiment moral chez lui. La prospérité d'un pays sera nécessairement proportionnée à l'industrie individuelle et collective de ceux qui l'habitent. Le succès du cultivateur, du marchand et du commerçant, de l'ouvrier, du marin, en un mot le succès de tous, dépend de leur connaissance de l'art, de la profession ou du métier qu'ils suivent; et par conséquent, la prospérité et le bonheur de la société et des individus, dépendent essentiellement du degré d'intelligence et de connaissances pratiques qui existe dans un pays.

Espérons donc, messieurs, que nous jouirons, avant qu'il soit longtemps, de la plénitude d'un système d'éducation propre à produire, comme a perpétuer la moralité publique et privée, et qui puisse nous rendre capables de nous tenir au niveau des exigences du siècle. Notre législation ne pourra donner au pays une meilleure preuve de son patriotisme, qu'en imprimant toute son énergie à ce sujet important, vital. L'on a déjà beaucoup fait sur-tout les points du pays; le zèle des philanthropes qui ont résolument embrassé cette cause sacrée est au dessus de tout éloge, mais il reste bien davantage à effectuer.

Intéressés, comme nous le sommes tous, à prêter notre secours à l'administration des lois et surtout à l'application des remèdes les plus puisans et les plus propres à arrêter le progrès du vice, répandre et fortifier la morale publique et privée, et conséquemment, à infuser la santé et la vigueur dans le cœur même de la société, unissons-nous, et ne faisons qu'un, lorsqu'il s'agit d'atteindre ce noble but. Du succès de nos efforts, dépend notre bonheur; mais ainsi, du défaut de succès, naîtront et se développeront des conséquences plus funestes que celles que les hommes les moins courageux sont dans le cas d'en appréhender.

Messieurs, les observations qui précèdent, paraîtront peut-être, aux yeux d'hommes superficiels, étrangères à une charge au grand jury; mais à vous ainsi qu'à tout être réfléchi-sant, elle se présenteront sous un aspect bien différent. L'éducation et la tempérance ne peuvent manquer de régénérer notre pays, comme elles l'ont fait de toute autre que l'on a su soumettre à leur influence bienfaisante, et comme "l'ignorance augmente la valeur des choses sensuelles, et substitue des appétits grossiers aux jouissances intellectuelles," le crime doit diminuer, et la moralité s'accroître, si les efforts louables des philanthropes distingués qui se sont rangés sous l'étendard de l'une et de l'autre cause, sont un jour, comme nous nous terons pour certains qu'ils le seront, couronnés d'un plein succès. Nos cours de jurisprudence criminelle, cesseront alors d'être un théâtre de vice et d'immoralité, événement qui, à l'aide de la divine providence, et l'influence de l'éducation et de la tempérance, amènera en Canada les changements que tout homme raisonnable et tout véritable ami de son pays, désire ardemment.

Il y a toute apparence que nous aurons une session très laborieuse. Nous apprenons du Gueffier de la Couronne, qu'en toute probabilité, il ne vous sera pas soumis moins de 80 actes d'accusation, dont un grand nombre sont prêts. Il y en aura à peu près 40 pour larcins, le reste sera en partie, pour assauts et batteries, dont quelques uns aggravés, et les autres enfin, contre diverses personnes accusées de tenir des maisons de débauche. Si l'on doit le regretter, l'on ne peut toutefois, être bien étonné, que dans une ville comme Montréal, dont la population mixte comme elle l'est, augmente considérablement, les crimes de différentes sortes, semblent, comme en effet c'est le cas, s'accroître aussi. Il est néanmoins à propos de remarquer que l'accroissement survenu au nombre ordinaire d'accusations pour offenses commises non seulement dans cette cité, mais dans toute l'étendue du district, paraît devoir être attribué, en partie, à la vigilance et à l'activité de la police à découvrir les crimes, et à s'assurer de ceux qui les commettent. Le tems viendra où, au lieu de nous reposer sur l'efficacité d'une forte police, à découvrir ou à effayer les hommes, au point de les empêcher de se livrer à leurs inclinations vicieuses, nous serons témoins des opérations salutaires de l'éducation et de la tempérance qui guériront beau-

coup mieux le mal, que ne le pourroient jamais faire les tribunaux, les pénitentiaires et les châtimens quels qu'ils soient. Si dans le cours de vos délibérations vous avez besoin, messieurs, des avis, du secours ou de l'autorité de la cour, soyez assurés que vos représentations, quelles qu'elles soient, seroient accueillis avec le respect et l'attention qui sont dus à la grande enquête du district.

Les dernières nouvelles des Etats-Unis donnent l'élection de M. Polk, à la Présidence, comme assurée. Il est vrai que le bulletin de toutes les élections n'est pas encore connu, mais les 36 votes de l'Etat de New-York, les 26 de la Pennsylvanie et les 17 de la Virginie, qu'on lui connaît déjà et les chances qui lui restent dans les autres états, ne permettent plus d'en douter. La réputation des deux candidats devait pourtant naturellement faire attendre un résultat tout contraire. H. Clay est un vieux champion du *Whigisme* qui, depuis plus de 25 ans, combat glorieusement sur l'arène politique, tandis que M. Polk n'y a fait son apparition, pour la première fois, que cette année. Il est vrai que leurs principes politiques sont différents, puisque le premier est whig et le second démocrate, mais il est possible que la conduite privée de H. Clay et sa réputation d'impunité et d'immoralité aient plus contribué à sa défaite que ses principes politiques. C'est du moins ce que donnent à entendre certains journaux de l'Union. Pour nous qui ne connaissons ni l'un ni l'autre dans leur vie privée, nous devons nous borner à relater ces avancés et exprimer notre satisfaction de voir les vertus morales remporter la victoire. Car nous croyons qu'il y a toujours plus de bien à attendre pour la société d'un homme probe et vertueux, quelque soient ses principes politiques que d'un fourbe et d'un impie quelque fin diplomate et quelque habile homme d'Etat qu'il soit.

Nous avons reçu le 2d. volume de l'*Histoire du Canada*, par M. Hibaud; nous n'avons pas encore eu le tems de le parcourir.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

On lit dans l'*Aurore*:

Bibliothèque.—Dimanche dernier M. le Supérieur du Séminaire donna au prône de la messe, lecture d'une analyse de l'état de la Bibliothèque circulaire, les bons livres, et nous raconta quelques traits des bienfaits déjà opérés par la lecture de ces livres. Une dame, dit-il, nous disait ces jour derniers, que son mari depuis plusieurs années ne fréquentait jamais les sacrements, et tenait une conduite peu morale, mais qu'après avoir entendu à plusieurs reprises la lecture de ces bons livres, changea entièrement l'usage de sa vie, et retourna au tribunal qu'il avait abandonné depuis 20 ans, si nous nous en rappelons bien; et continue depuis à être dans sa maison l'exemple de la moralité, par la douceur de son humeur et l'observance de ses devoirs religieux. Ce seul fait doit suffire pour faire redoubler de zèle les amis de l'éducation et de la morale chrétiennes, pour travailler à l'extension d'une bibliothèque qui peut amener d'aussi bons résultats. Personnellement ne peut se plaindre qu'il n'a pas les moyens de se procurer de ces livres, puisqu'on les prête gratuitement, seulement on exige un gage ou une reconnaissance d'un des associés, ce qui n'est que trop juste, car la Bibliothèque ne peut pas croître tout le monde et il faut une garantie, autrement la Bibliothèque au lieu de s'augmenter ne finirait que par s'anéantir. Pour ceux qui désirent s'associer à cette grande œuvre, la souscription est très légère, seulement 5 centimes par année et par là même a de si puissamment à procurer un aliment spirituel à tant de malheureux qui manquent de moyens pour se le procurer et qui est si nécessaire pour la préservation de la morale et de la société en général. On ne saurait trop rendre hommage à ceux qui ont conçu un aussi heureux projet et qui, nous avons la plus ferme confiance n'auront qu'à se louer d'une aussi noble entreprise! Si nous n'avions déjà une foule de preuves du dévouement des Messieurs qui en sont les auteurs, cette seule entreprise suffirait pour nous convaincre de leur attachement à l'avancement des lumières religieuses et intellectuelles. En effet, combler la province en général et cette ville en particulier, ne doit-elle pas à notre clergé catholique pour ses efforts à propager l'éducation parmi toutes les classes de la société. Nous voudrions en avoir fourni à nos lecteurs un tableau et act des différents écoles établies en cette ville tant pour garçons que pour filles, et le nombre de ceux et de celles qui les fréquentent généralement. M. De Charbonnel, dans ses éloquentes instructions du dimanche, nous en a été le nombre, mais la mémoire nous échappe pour les renvoyer; cependant si nous pouvions nous le procurer quelque un de ces jours, nous nous ferions un devoir de le publier.

FRANCE.

—Une question digne d'attirer au plus haut degré l'attention du clergé et de tous les catholiques va être débattue prochainement devant la cour royale de Nancy. Un prêtre vénérable, le curé de Pontionniers, fatigué d'entendre impunément prodigier l'injure et l'outrage à ses confrères dans le sacerdoce, a pris la cour grève de réclamation. Le jour où il s'est vu lui-même en butte aux attaques de la calomnie, de demander justice aux magistrats institués pour protéger la vie, la fortune et l'honneur des citoyens.